REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

(DEUXIEME CIRCONSCRIPTION)

Elections à l'Assemblée Nationale du 4 Mars 1973

Candidature d'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

Claude DELORME

REMPLAÇANT : **Lucien VEYAN**

ELECTRICES, ELECTEURS, CHERS COMPATRIOTES,

En 1968, pour la troisième fois, vous m'avez élu pour vous représenter à l'ASSEMBLEE NATIONALE. Vous avez montré, en me choisissant, que, malgré les circonstances dramatiques de l'époque, vous ne pouviez accorder votre confiance au pouvoir gaulliste en place depuis 10 ans. Vous aviez raison et chacun peut constater aujourd'hui la faillite de la gestion U.D.R. qui a pourtant bénéficié, au cours de la dernière législature, d'une majorité jamais atteinte.

Actuellement, un vent de renouveau se fait sentir. Les partis de gauche se sont mis d'accord sur un programme commun qu'ils réaliseront au cours de la prochaine législature s'ils ont la majorité.

J'ai été désigné par l'U.G.S.D. (qui regroupe le Parti Socialiste et le Mouvement de la Gauche Radicale) comme candidat de cette formation dans la deuxième Circonscription des Alpes de Haute-Provence.

Lucien VEYAN, Maire de Quinson, Agriculteur-éleveur, sera une nouvelle fois mon suppléant. Dirigeant de plusieurs groupements et syndicats agricoles, il est un spécialiste averti des problèmes de l'Agriculture, il siège à la CODER où il représente les Maires du Département.

Le Programme commun que nous soutenons, cherche à donner à notre pays plus de justice sociale, par une répartition plus équitable de ses richesses. Il donne les moyens d'y parvenir, sans pour cela porter atteinte aux libertés démocratiques essentielles, dont le parti auquel j'appartiens a toujours été l'ardent défenseur dans le respect de la personne humaine.

Je ne peux reprendre ici le détail de ce programme, mais je tiens à souligner les points qui me semblent les plus importants :

POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Un ensemble de mesures sont prévues pour accroître le bien-être des Français et atténuer les inégalités :

— Augmentation subtantielle des salaires étant précisé que, dès à présent, aucun salaire ne pourra être inférieur à 1.000 Francs par mois ;

— Institution d'une échelle mobile qui permettra d'indexer les salaires sur les prix ;

— Suppression des zones de salaires ;

— Allègement des impôts sur les produits de grande consommation ;

— Indexation des prestations familiales ;

— Retraite à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes et égale ou supérieure à 75 % du salaire des dix meilleures années, en toute hypothèse non inférieure au S.M.I.G. ;

— Prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale des dépenses d'hospitalisation ;

— Développement d'un nouvel urbanisme qui permettra d'améliorer l'environnement et de mettre fin à la déplorable crise du logement ;

— Nouvelle politique de l'Education Nationale pour lutter contre toute forme de ségrégation sociale et donner à tous des chances égales ;

— Généralisation de l'éducation physique et sportive aussi bien pour les écoliers et étudiants que pour les travailleurs âgés de moins de 18 ans qui disposeront de 5 h. d'activités physiques et sportives :

— Suppression de toute discrimination à l'égard des femmes qui participeront pleinement à la vie économique, sociale et culturelle du pays ;

— Politique hardie de l'enfance avec création de nombreuses crèches et maisons d'enfants ;

— Abaissement à 6 mois de la durée du service national ;

— Extension du secteur public par nationalisation du secteur bancaire et financier ainsi que de quelques entreprises occupant une position clé dans l'économie ; mais maintien et garantie du caractère concurrentiel de l'économie au niveau national, européen et mondial ;

— **Pour les Rapatriés : juste et rapide indemnisation.**

POLITIQUE AGRICOLE

Tout sera mis en œuvre pour développer et moderniser l'agriculture en améliorant les conditions de travail des petits et moyens producteurs :

— Contrôle des ventes et locations foncières par des Offices Fonciers cantonaux et départementaux qui seront gérés en majorité par des agriculteurs élus ;

— Extension des systèmes de prêts à taux réduit par les Caisses de Crédit Agricole et facilités accrues pour les jeunes ménages d'agriculteurs ;

— Indexation des indemnités viagères de départ ;

— Nouvelle politique des prix et des marchés pour garantir la progression du revenu des exploitants familiaux ;

— Création d'une Caisse d'assurance et de prévoyance contre les risques et les aléas naturels dont sont victimes les agriculteurs ;

— Etablissement d'un régime de retraite comparable au régime général permettant aux exploitants de cesser leur activité à 60 ans dans de bonnes conditions.

PETIT COMMERCE, ARTISANAT, P.M.E.

Ce secteur est très gravement menacé par l'implantation de magasins à grande surface et par le poids d'une fiscalité écrasante. Des mesures urgentes s'imposent pour atténuer la crise très sérieuse qui sévit dans ce domaine :

— Aménagement et simplification des charges fiscales et plus particulièrement de la T.V.A. et des patentes;

— Alignement des avantages des régimes particuliers d'assurance-vieillesse et maladie sur le régime général de la Sécurité Sociale ;

— Retraite minimum au moins égale au S.M.I.G. comme pour les autres travailleurs ;

— Développement de coopératives de commerçants.

Cette politique économique, sociale et agricole pourra être menée à bien par un **système de fiscalité plus juste** : prélèvements fiscaux accrus sur les entreprises tant nationalisées que privées ; lutte effective contre l'évasion des capitaux et la fraude fiscale ; suppression de l'avoir fiscal ; réduction des droits de mutation sur les successions modestes ; mais accroissement pour les grosses fortunes ; aménagement et réduction des patentes.

DEFENSE DES LIBERTES ET CONTRIBUTION A UN EFFORT INTERNATIONAL DE PAIX

A la politique économique et sociale dynamique que nous poursuivrons sera associée une démocratisation des institutions, un développement des libertés sur le plan intérieur et un effort de contribution à la paix internationale :

— les libertés individuelles seront garanties par l'abrogation de la garde à vue, de la procédure de flagrant délit et des pouvoirs de police judiciaire des Préfets ainsi que par la protection absolue des libertés de pensée, d'expression et du droit à l'information ;

— les libertés collectives seront garanties par l'extension des droits de grève et des droits syndicaux ;

— l'autonomie des collectivités sera renforcée par le transfert des moyens importants d'études, de décisions, de gestion et de financement en provenance de l'Etat ;

— la politique extérieure aura pour principe la coexistence pacifique et la coopération avec tous les pays. Pour cela la France restera membre de l'Alliance Atlantique tant que le Pacte de Varsovie n'aura pas été dissout.

SUR LE PLAN LOCAL

Nous continuerons l'œuvre entreprise :

— Développement des possibilités agricoles par la création d'un réseau d'irrigation ;

— Poursuite de l'aménagement hydro-électrique de la Durance et du Verdon ;

— Mise sur pied d'une véritable économie de montagne encourageant le développement de l'élevage et de la forêt d'une part, l'extension du tourisme et des sports d'hiver d'autre part. Classement en zone de montagne de très nombreuses communes ne bénéficiant pas des indemnités spéciales de la vache **tondeuse;**

— Encouragement à l'installation d'industries dans nos vallées ;

— Développement des voies de communications rapides avec les grandes métropoles et l'Italie ;

— Poursuite de la politique efficace du Conseil Général dans le sens de :

— l'amélioration du réseau routier départemental et vicinal, du réseau téléphonique, des conditions de réception de la radio et de la télévision ;

— l'aide accrue aux communes pour la réalisation de leurs programmes d'adduction d'eau, d'électrification, de construction d'écoles, de stades, de piscines, par la Caisse de prêts aux plus défavorisées ;

— l'aide accrue aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat et la construction de logements ;

— l'encouragement à la création de villages retraite, villages d'enfants, colonies de vacances, institutions sanitaires. Défense de nos hôpitaux ruraux si menacés ;

— de l'accueil sous toutes ses formes.

Voilà, très schématiquement brossées les grandes lignes du Programme commun. Tous ceux qui sont sincèrement démocrates ne peuvent qu'y souscrire. Il permettra de réaliser dans une France libre, un grand progrès pour le bien-être de tous et de rattraper le retard social impressionnant que 15 ans de gestion gaulliste ont accumulé.

Vivent les Alpes de Haute-Provence ! Vive la République ! Vive la France !

Imp. Sghirla - Forcalquier